

Walcourt : conseil communal ce lundi soir à 19h

Le conseil communal de Walcourt se réunira ce lundi soir à 19h pour débattre entre autres du carnaval de Berzée, des fabriques d'église, du transport à la piscine pour les écoles ou encore du droit de chasse



P.10
WALCOURT : QUATRE BLESSÉS LÉGERS DANS UN SPECTACULAIRE ACCIDENT SUR LA ROUTE DES BARRAGES



P.11
GOSSELIES : VENDREDI, 502 TRAVAILLEURS DE CATERPILLAR PARTIRONT

Sambre & Meuse

CHIMAY/COUVIN

Regniowez : les Belges doutent des Français

Les autorités françaises s'engagent à réaliser une étude des nuisances sonores côté belge

Pour faire renaître son circuit frontalier de Regniowez, le Département des Ardennes a de grands projets, dont certains en synergie avec le Circuit de Chimay. Au grand dam des riverains qui craignent le bruit. Les villages chimaciens de Rièzes et L'Escaillère ainsi que Cul-des-Sarts (Couvin) seront touchés. Les autorités françaises proposent de réaliser une étude des nuisances sonores sur ces trois entités. Mais les riverains belges ne croient pas en leur bonne foi : « Ces études seront bidouillées. »

Depuis plusieurs mois, les différentes parties se chamaillent à distance, à coups de procès d'intentions ou de communications imprécises. Jeudi dernier, ils ont enfin été réunis autour d'une même table, au Parlement wallon, à l'invitation du député couvinois Eddy Fontaine. Étaient présents : une dizaine de riverains belgo-français et un représentant du Département des Ardennes, propriétaire du circuit de Regniowez.

Jean Yernaux, l'administrateur délégué du Circuit de Chimay était également de la partie car ces deux circuits ont des projets en commun, réunis sous l'appel-

lation « 2-morrow track ». À cette fin, ils se sont constitués en holding. Ensemble, ils ont introduit une demande de subsides d'1 million d'euros au Fonds FEDER (Programme transfrontalier Interreg) afin d'organiser plusieurs types d'événements.



« Les Français vont trafiquer les mesures de bruit »

Dany Maudoux

ments. La bourgmestre chimacienne, Françoise Fassiaux, et son premier échevin Tanguy Dardenne, qui a participé aux réunions préparatoires à ce projet, étaient aussi à table.

« Cette première réunion plénière a eu le mérite d'apporter une information précise sur ce projet »,

explique Eddy Fontaine. « Plusieurs avancées majeures en sont ressorties. Une étude de bruit sera finalement réalisée côté belge et financée par la France. En outre, un comité de pilotage sera mis en place pour analyser et veiller au respect des normes qui seront édictées sur base de cette étude des nuisances sonores. »

« NOUS VOULONS DES ÉTUDES WALLONNES »

Les supporters du circuit de Regniowez pensaient bien avoir éteint l'incendie.

Il n'en est rien. Dany Maudoux, représentant belge au sein du comité de riverains, n'en démord pas : des micros français placés côté belge, il n'en veut pas ! « Oui, Monsieur Leroy (le représentant du Conseil départemental via sa casquette de président de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache NDLR) s'est avancé sur une étude de bruit », explique cet habitant de L'Escaillère. « Mais nous, Belges, nous n'acceptons pas ces mêmes études qui, par le passé, lorsque le circuit était encore en activité, ont été bidouillées. Nous voulons des études wallonnes, reconnues par notre législation, et pas françaises. »

Pourquoi tant de méfiance ? Jean Yernaux évoque les excès du passé. Le Département est proprié-



Un site de 300 hectares qui ne ravit pas tout le monde. © D.R.

taire du circuit depuis 25 ans et l'a, jusqu'ici, loué à des privés. Entre 2013 et 2015, des courses de « DRIFT » (pour des voitures « sur-vitaminées », genre « Fast and Furious ») ou encore des essais de dragsters y étaient organisés. Pour Jean Yernaux, ce dernier locataire du circuit aurait laissé de très mauvais souvenirs dans les mémoires riveraines. « Ce n'est pas le problème du jour », dément Dany Maudoux. « Il y a tout simplement rupture de confiance avec les autorités fran-

çaises. Jusqu'ici, on nous a baladés. On veut nous embrouiller. » Jean Yernaux tente de calmer le jeu, tout en défendant le circuit français : « Il fait à peine deux kilomètres et demi et est homologué pour des courses de maximum dix voitures qui ne dépasseront pas les 200 km/h. Et on parle ici de 5 compétitions par an. En autre temps, il ne sera utilisé que pour tester des véhicules. »

D'accord, mais... « Cette limitation à cinq courses concerne les quatre années couvertes par ce

Projet Interreg », note Dany Maudoux. « L'intention des deux circuits est de pérenniser cette collaboration. Qui nous dit que le nombre de compétitions ne va pas ensuite spectaculairement augmenter ? »

Bref, les arguments des supporters du circuit de Regniowez ne passent pas. Pour les opposants, la région va perdre sa ressource première, le calme et le silence. Et faire fuir les candidats à l'achat immobilier... ●

S.P.O.

Exploiter au maximum

De nombreuses activités prévues

Ce n'est pas uniquement les futures synergies entre les deux circuits, distants de 20 km, qui surchauffent les riverains. Ce que les gestionnaires du circuit de Regniowez s'approprient à réaliser en solo les fait encore plus bondir. Ceux-ci vont exploiter les lieux au maximum... De ce site de 300 hectares, émergera un zoning industriel voué aux nouvelles technologies automobiles et aux véhicules

« propres ». Le circuit sera utilisé pour les séances d'essais. Ont également été annoncés par le président de la Communauté de Communes Ardennes Thiérache : des événements organisés par des concessionnaires ou passionnés d'anciennes carrosseries, des essais médias ou de manufacturiers de pneumatiques, un espace ludique

pour les drones, des stages axés autour de la sécurité et de la prévention, ... « Il y aura du bruit en continu », pronostique Dany Maudoux. Vraiment ? « On parle de tests de véhicules, là. Les nuisances sonores seront tout mêmes très relatives », juge, pour sa part, Jean Yernaux, le patron du circuit de Chimay. Reste que les riverains belges se sentent trahis par les leurs.

UNE RENAISSANCE

Par l'Asbl Circuit de Chimay, qui collaborera avec le circuit français, lui fera bénéficier de sa notoriété, de son savoir-faire et participera ainsi à sa renaissance. Par les autorités communales qui, dès le début et sans en informer les habitants, ont accompagné ce « jumelage ». « Il valait mieux être dès le



Jean Yernaux. © D.R.

départ de la partie si on voulait avoir notre mot à dire dans l'intérêt des riverains », s'est justifié l'échevin Tanguy Dardenne. Pour Jean Yernaux, tout cela relève du faux procès. « Jamais nous ne nous serions impliqués dans un projet qui ne respecte pas l'environnement. Notre projet commun sera touristique très porteur pour la région. Il aurait été idiot de passer à côté. », conclut-il. ●

S.P.O.

Hébergement touristique

60.000 nuitées supplémentaires dans la région

Le projet « 2-morrow track », qui marie sur une durée de 4 ans le Département des Ardennes propriétaire du circuit de Regniowez et l'ASBL Circuit de Chimay, c'est un budget de 2 millions d'€.

La moitié sera subsidiée par le Fonds FEDER (Programme Interreg). Les autorités françaises interviendront pour 750.000 €, l'ASBL Circuit de Chimay pour 250.000€.

Les deux parties se partageront les subsides. Avec les 500.000 € perçus, le Circuit de Chimay rénovera sa tour et ses abords pour la rendre plus accueillante (200.000€), organisera des événements et engagera deux personnes pour les gérer. A Regniowez, les subsides serviront essentiellement à réhabiliter le circuit.

Officiellement, les actions transfrontalières mises en place par ce holding belgo-français auront pour but de « valoriser et développer le patrimoine transfrontalier via le tourisme ».

Rien qu'en termes d'hébergements, le projet annonce 60.000 nuitées supplémentaires sur les 4 ans dans les zones avoisinant ces deux circuits.

A Regniowez, cinq compétitions par an seront organisées. Les deux acteurs vont également mettre en place des séminaires à l'attention des entreprises ou du grand public, avec possibilité de découvrir les deux aspects de la conduite, sur route et circuit. Est également prévu un éco-festival transfrontalier sur le

thème de la mobilité durable avec un salon à Chimay, des essais routiers de véhicules propres, (hybrides ou connectés) entre les deux sites et des tests en circuit fermé sur Regniowez.

Une route des circuits à partir de la future autoroute A304-E420 sera créée avec une signalétique commune permettant l'identification des circuits et la valorisation des patrimoines transfrontaliers (Principauté de Chimay, Abbaye de Scourmont, Fortifications de Rocroi...).

Ces bonnes intentions suffiront-elles pour accéder aux subsides ? Le Comité Interreg tranchera, en septembre probablement. ●

S.P.O.